Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°45-2020-081

PUBLIÉ LE 31 MARS 2020

Sommaire

DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret

45-2020-03-31-001 - Délégation de signature complémentaire en matière de contentieux et de gracieux fiscal - SIE LOIRET EST (1 page) Page 3

45-2020-03-30-001 - Délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal (2 pages) Page 5

DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret

45-2020-03-31-001

Délégation de signature complémentaire en matière de contentieux et de gracieux fiscal - SIE LOIRET EST

Délégation complémentaire en matière de contentieux et gracieux fiscal - relèvement des plafonds

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES
PUBLIQUES DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET
DU DEPARTEMENT DU LOIRET

DELEGATION DE SIGNATURE COMPLEMENTAIRE EN MATIERE DE CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX FISCAL

La comptable, responsable du service des impôts des entreprises LOIRET EST

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

ARRETE :

Article 1 : Dans le contexte de la crise du COVID-19, à compter du 18 mars 2020 et jusqu'à la fin du deuxième mois suivant la fin des mesures de limitation des déplacements et d'interdiction de rassemblements, réunions ou de certaines activités prises pour ralentir la propagation du virus COVID-19, les plafonds de délégation de signature prévus à l'article 214 de l'annexe IV au code général des impôts, sont relevés, à titre exceptionnel, à 500 000 € en ce qui concerne le traitement des demandes de remboursements de crédit d'impôt (CICE, CIR…) et de crédit de TVA pour les adjoints au responsable du service des impôts des entreprises LOIRET EST suivants :

Monsieur GOISET Matthieu, Inspecteur des finances publiques ;

Monsieur SCHAFFAUSER Alain, Inspecteur des finances publiques ;

Madame WALRAEVE Isabelle, Inspectrice des finances publiques.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département du Loiret.

Fait à Montargis, le 31/03/2020

La comptable, responsable du Service des Impôts des Entreprises Loiret-Est,

Signé : Evelyne BONNAUD

DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret

45-2020-03-30-001

Délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal

Liste des responsables de services à compter du 1er avril 2020

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET DU DEPARTEMENT DU LOIRET

DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX ET DE GRACIEUX FISCAL

Liste des responsables de service disposant à compter du 1er avril 2020 de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Nom - Prénom	Responsable des services
	Services des impôts des entreprises :
BONNAUD Evelyne	Loiret Est
MULLER Fabrice	Loiret Ouest
	Services des impôts des particuliers :
MAGNAT Marie-Hélène	Gien
GLOMERON Isabelle	Montargis
QUEREL Marie-Noël	Orléans Est
CHENICLET Yannick	Orléans Ouest
GASPARD Yves	Orléans Sud
FOSSE Monique	Pithiviers
	Trésoreries :
BAUMONT Yannick	Ferrières en Gâtinais
	Services de publicité foncière :
SAMBRAS Denis	Orléans 1
ASSIE Jean-Pierre	Orléans 2
ASSIE Jean-Pierre	Orléans 3
ASSIE Jean-Pierre	Montargis
ASSIE Jean-Pierre	Gien
CARON Michaël	1ère brigade de vérification
GOUAUX Christian	2ème brigade de vérification
MARTIN Nicolas	Pôle de Contrôle et d'Expertise du Loiret

LENZI Nathalie	Pôle de Contrôle de Revenus/Patrimoines
ROBERT Emeline	Pôle de Contrôle à Distance
MORLIERAS Alain	Pôle de recouvrement spécialisé
LEROY Isabelle	Centre des impôts fonciers

La présente liste sera publiée au recueil des actes administratifs du département du LOIRET.

Fait à Orléans, le 30 mars 2020

L'Administrateur général des finances publiques
Directeur régional des finances publiques
du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,

Signé : Bruno DALLES